

## 7 Glossaire

---

**ADEME** – Agence de la transition écologique. Organisme public français qui soutient et finance les projets liés à la transition énergétique et écologique, notamment la géothermie.

**AEP** – Alimentation en Eau Potable.

**Aquifère** – Formation géologique capable de stocker et de transmettre de l'eau souterraine. Dans ce projet, les aquifères du Crétacé inférieur (Urgonien) et du Jurassique supérieur sont ciblés pour la géothermie.

**Bassin de l'Arc** – Zone géologique et hydrogéologique majeure des Bouches-du-Rhône, connue pour ses aquifères karstiques sous couverture sédimentaire.

**BRGM** – Bureau de Recherches Géologiques et Minières, établissement public français de référence pour la recherche et l'expertise sur le sous-sol.

**Boucle géothermale** – Système de circulation d'eau chaude entre deux puits (production et injection) permettant l'exploitation de la chaleur du sous-sol.

**Cibles géothermiques** – Formations géologiques visées pour l'exploitation de la chaleur souterraine, ici le Crétacé inférieur (Urgonien) et le Jurassique supérieur.

**Doublet géothermique** – Ensemble composé d'un puits de production (extraction d'eau chaude) et d'un puits de réinjection (retour de l'eau refroidie dans le réservoir).

**ERC (Éviter-Réduire-Compenser)** – Séquence réglementaire visant à limiter les impacts environnementaux d'un projet.

**Forage exploratoire** – Opération visant à caractériser le sous-sol afin d'évaluer son potentiel géothermique.

**Géothermie** – Exploitation de la chaleur interne de la Terre pour produire de l'énergie thermique (chauffage, climatisation) ou électrique.

**Géothermie de minime importance (GMI)** – Géothermie dont la profondeur des ouvrages est inférieure à 200 m. Régime simplifié (déclaration ou enregistrement).

**Géothermie profonde** – Géothermie dont la profondeur des ouvrages dépasse 200 m. Régime d'autorisation minière avec exigences renforcées (sécurité, études d'impact, suivi).

**Géothermie de basse température** – Ressources géothermales dont la température est généralement inférieure à 90 °C. Adaptées au chauffage urbain, à l'industrie ou à l'agriculture.

**Géothermie de température modérée** – Ressources géothermales comprises entre 90 et 150 °C.

**Géothermie de haute température** - Ressources géothermales dépassant 150 °C, utilisées principalement pour la production d'électricité.

**Géothermie de basse énergie (basse enthalpie)** - Projets utilisant des fluides à basse ou moyenne température, adaptés au chauffage, à l'industrie ou à l'agriculture.

**Géothermie de haute énergie (haute enthalpie)** - Projets exploitant des températures élevées, adaptés à la production d'électricité.

**Gradient géothermique** - Variation de la température en fonction de la profondeur dans le sous-sol.

**Hydrogéologie** - Science qui étudie la circulation et la répartition des eaux souterraines.

**Karst / Karstification** - Processus de dissolution des roches carbonatées créant cavités et réseaux souterrains favorables à la circulation de l'eau.

**PAC (Pompe à chaleur)** - Dispositif permettant d'élever la température d'un fluide pour valoriser la chaleur géothermique.

**PER (Permis Exclusif de Recherche)** - Titre minier délivré par l'État conférant un droit exclusif de recherche de ressources géothermiques sur un périmètre donné.

**Puits d'injection** - Puits destiné à réinjecter l'eau refroidie dans le réservoir après extraction de chaleur.

**Puits de production** - Puits par lequel l'eau chaude est extraite du réservoir.

**Réseau de chaleur urbain (RCU)** - Infrastructure distribuant une chaleur produite par une source centralisée (ex. géothermie) vers des bâtiments ou quartiers.

**SAGE** - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Document de planification locale pour une gestion équilibrée de l'eau.

**SDAGE** - Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Document de planification stratégique à l'échelle du bassin hydrographique.

**Synclinal de l'Arc** - Structure géologique en forme de cuvette caractéristique de la région, favorable à l'accumulation d'aquifères.

**Thermofrigopompe (TFP)** - Pompe à chaleur réversible produisant chaud et froid.

**ZNIEFF** - Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, identifiée pour sa richesse écologique.

**ZPS / ZSC (Natura 2000)** - Zones de Protection Spéciale (directive Oiseaux) et Zones Spéciales de Conservation (directive Habitats) du réseau Natura 2000.